

## FICHE BREVET N° 23 LES REGLES DE BASE DE L'ORTHOGRAPHE

**I- Les homophones grammaticaux** (se prononcent de la même façon mais ont une nature différente et s'écrivent différemment)

### **a/à**

- **a** est une forme conjuguée du verbe *avoir*; **à** est une préposition invariable.
- **Pour les distinguer**: quand on peut remplacer le son /a/ par *avait*, c'est qu'il s'agit du verbe *avoir*, on l'écrit donc **a**. Si cela est impossible, on l'écrit **à**.

### **et/est**

- **est** est une forme conjuguée du verbe *être*; **et** est une conjonction de coordination invariable.
- **Pour les distinguer**: *est* peut se remplacer par *était*, *et* peut se remplacer par *et puis*.

### **é/er (participe passé en -é ou infinitif en -er?)**

- Après les prépositions (à, de, par, pour, sans...), on met toujours un infinitif en *-er*.
  - **Un truc** : si on peut remplacer le verbe sur lequel on hésite par un verbe du 3<sup>ème</sup> groupe à l'infinitif (lire, prendre), alors, c'est un infinitif en *-er*. Sinon, ce n'est pas un infinitif, on écrit donc *-é*.
- Exemples*: Je vais *marcher* ? / *marcher* ? On peut dire: "Je vais *prendre*". Donc on écrit: "Je vais *marcher*".  
J'ai *mangé* ? / *manger* ? "J'ai *prendre*" est incorrect, donc on doit écrire: "J'ai *mangé*".
- Après, s'il s'agit d'un participe passé, on se pose la question de l'accord du participe passé (voir le point IV).

### **ou/où**

- **ou** est une conjonction de coordination. **où** est un pronom relatif ou un adverbe interrogatif qui désigne généralement un lieu.
- **Pour les distinguer**: *ou* peut être remplacé par *ou bien*.

### **ce/se**

- **Ce** fait partie du GN. C'est un déterminant démonstratif masculin singulier (il désigne, montre quelque chose ou quelqu'un).  
*Exemple*: ce garçon est sportif
- **Se** fait partie du verbe pronominal. On le trouve à l'infinitif, à la 3<sup>ème</sup> personne du sg et du pl.  
*Exemples* : Il se prépare à sortir. Elle se pressent vers la sortie. Se ranger. S'habiller.

### **ces/ses/c'est/s'est**

- **Ces** et **ses** font partie du GN. Ce sont des déterminants pluriels.  
*ces* + nom = *ceux-là* ou *celles-là*; *ses* + nom = *les siens* ou *les siennes*.
- **Ces** est un déterminant démonstratif: il désigne, montre quelque chose ou quelqu'un. (c'est le pluriel de *ce*, *cet* ou *cette*)  
*Exemples*: ces enfants sont insupportables; ces filles sont bruyantes.
- **Ses** est un déterminant possessif : il exprime l'idée de possession. (c'est le pluriel de *son* ou *sa*)  
*Exemples* : Elle a mis ses bottes. Elle a ciré ses souliers.
- **C'est** est un présentatif. Il est suivi d'un GN ou d'un adjectif. On peut le remplacer par *cela est*.  
*Exemples* : c'est lui ; c'est mon voisin ; c'est important.
- ♣ **S'est** fait partie du verbe pronominal conjugué au passé composé; si on met le verbe à l'infinitif, on retrouve *se* + verbe. *Exemples* : il s'est promené (se promener); il s'est arrêté (s'arrêter)

## **II Les accords dans le Groupe Nominal**

Dans un GN, les accords dépendent du nom: le déterminant, les adjectifs épithètes ou les adjectifs épithètes détachés (ou apposés) doivent être accordés au genre (masculin ou féminin) et au nombre du nom (singulier ou pluriel).

## **III L'accord sujet-verbe**

## FICHE BREVET N° 23 LES REGLES DE BASE DE L'ORTHOGRAPHE

- Le verbe doit être accordé avec le sujet. C'est la partie conjuguée de la forme verbale qui change: la terminaison du verbe ou de l'auxiliaire (dans le cas du verbe conjugué à un temps composé).
- Il faut faire attention dans certains cas à bien identifier le sujet : si le sujet est inversé ("demanda-t-*il*", "Sur la mer roulaient *des vagues*"), il faut bien le repérer; le sujet est parfois éloigné du verbe; s'il y a plusieurs sujets; si le sujet est un mot de sens collectif (*une foule de, beaucoup...*)
- Afin de faire correctement les accords, il faut aussi connaître par cœur les conjugaisons. (cf la fin de votre manuel de grammaire).

### IV Le problème de l'accord du participe passé

- 1° Truc : on utilise le féminin pour connaître la forme de base du masculin, détruit-e-détruit, mise-mis, finie-fini...
- 2° Employé comme adjectif qualificatif, il s'accorde avec le nom dont il dépend (épithète liée ou détachée) : *Epuisé, l'homme est rentré chez lui ; l'enfant fatigué est anémié.*
- 3° Dans le cas de la forme verbale, j'identifie si l'auxiliaire est "être" ou "avoir":
  - 1) "Être": j'accorde le participe passé avec le sujet du verbe.
  - 2) "Avoir": je regarde si le verbe (auxiliaire + part. passé) possède un COD placé avant lui.
    - pas de COD ou COD placé après : pas d'accord, le participe reste écrit au masculin singulier.
    - COD avant le verbe : j'accorde le participe passé (pas le verbe, uniquement le participe passé) avec ce COD (et non avec le sujet du verbe !) *Ces fleurs, je les ai coupées hier. Les chevaux que j'ai vus appartiennent au cirque.*
- 4° cas des verbes pronominaux (voir fiche 9 à venir dans la prochaine séquence.)

### V Quelques confusions à éviter dans les conjugaisons

- Le passé simple et l'imparfait pour la 1ère personne des verbes du 1er groupe: -ai /-ais?
  - ai : 1ère pers. du sg. du passé simple. Son [e]
  - ais : 1ère et 2ème pers. du sg de l'imparfait. Son [ʔ]Pour les différencier, on met le verbe sur lequel on hésite à la 3ème pers. du sg : "je parlai" donne "il parla" alors que "je parlais" donne "il parlait". Sur la 3ème pers., la différence est facile à faire.
- Le futur de l'indicatif et le conditionnel présent (ou futur dans le passé): -rais/-rai?
  - rais : 1ère et 2ème pers. du conditionnel présent. Son [ʔ]
  - rai : 1ère personne du sg du futur de l'indicatif. Son [e]Pour les différencier, on met le verbe à la 3ème pers du sg : "Je vous disais *que je viendrais*" donne "qu'il viendrait"; "Je vous dis *que je viendrai*" donne "qu'il viendra". Sur la 3ème pers., la différence est facile à faire.
- Le présent de l'indicatif et le présent du subjonctif aux personnes du singulier pour les verbes du 1er groupe, certains verbes en -ir et certains verbes du 3ème groupe.  
Pour les différencier, on remplace le verbe sur lequel on hésite par un verbe pour lequel la prononciation est vraiment différente: "vendre" ou "lire" ou "**mordre**" par exemple.  
"Tu *vois*", ou "tu vends", ou "tu lis" (présent de l'indicatif);  
"Il faut que tu le *voies*", "que tu le vendes", "que tu le lises" (présent du subjonctif)

### VI Les adverbes en -MENT

- ✓ Net, nette, nettement
- ✓ Aimable aimablement
- ✓ Sur le modèle de Prudent prudemment ; sur le modèle de puissant, puissamment
- ✓ posément, énormément, aveuglément...
- ✓ Exceptions très connues : vraiment, poliment, gentiment, brièvement...